



Parc national
des Pyrénées

Agir avec la Charte du Parc national des Pyrénées



Plan d'actions quinquennal
2019-2023

3 Expertise, partenariat et ingénierie au service du territoire

6 **Axe 1 Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturels et paysagers du territoire**

6 *Thierry Dumestre,*
président du Sivom de Labat de Bun
La mémoire de l'estive du Liantran

8 **Axe 2 Encourager l'excellence environnementale**

9 *Christophe Mérotto,*
directeur de l'écocentre Pierre et Terre
Le refuge d'Ayous, une vitrine environnementale

10 **Axe 3 Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines**

10 *Benjamin et François Coste,*
La Ferme des Bayens
Un duo d'éleveurs qui a l'esprit nature

11 *Élise Thébault,*
cheffe d'exploitation
L'amour du territoire et du patrimoine

12 **Axe 4 Encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques**

12 *Audrey Trochet,*
Station d'écologie théorique et expérimentale de Moulis
Le Calotriton, une espèce à protéger

13 *Paule Bergès,*
mairie d'Accous
Un plus pour l'attractivité du territoire

14 **Axe 5 Connaître, informer, éduquer pour mieux préserver**

14 *Nathalie Marcou,*
directrice de l'Agence touristique des vallées de Gavarnie
Promouvoir le capital touristique Parc national

15 *Christine Piteu,*
principale du collège de Luz-Saint-Sauveur
Pour une éducation à l'environnement innovante



Avant-propos

Mesdames et Messieurs,

La mise en œuvre de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées approuvée en 2012 par les représentants de nos 64 communes se poursuit. Le plan d'actions 2019-2023 présenté ici s'appuie sur un renforcement de l'établissement comme expert, partenaire et ingénieur de projet. Il se traduit aussi par une montée en puissance des acteurs locaux dans l'identification, le lancement et la gestion des futurs projets de développement durable du territoire.

L'établissement public est chargé de mettre en œuvre les politiques nationales en répondant de façon adaptée aux besoins spécifiques du territoire. La première partie de ce document précise comment il confirmera son rôle d'accompagnement de l'initiative locale sur trois plans :

- la connaissance de la biodiversité, des écosystèmes et des interactions homme nature ;
- la négociation de partenariats autour des porteurs de projets locaux ;
- l'ingénierie de projets.

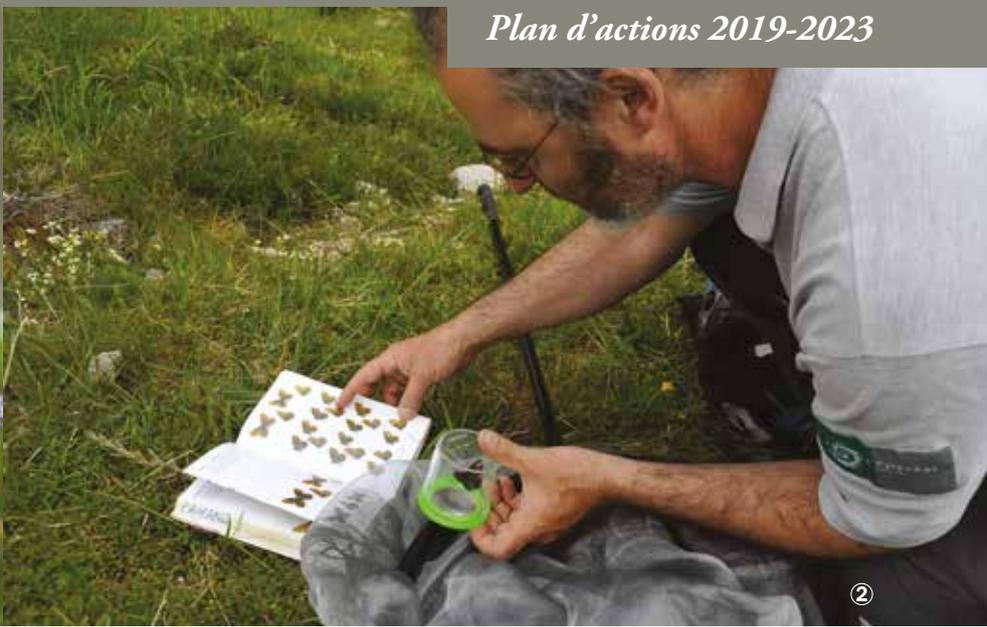
On verra que sa capacité d'accompagnement sera sensiblement renforcée par des facteurs clés tels que son rattachement à l'Agence française de la biodiversité, le développement de ses interactions avec des structures techniques de premier plan et sa capitalisation d'une longue expérience d'animateur du dialogue territorial.

La seconde partie de cette brochure reprend les cinq axes stratégiques qui ont été approuvés en 2012. Cette trame permet de mettre en perspective les priorités du plan d'actions 2019-2023 en matière de biodiversité, de transition énergétique, de gestion de l'eau, de valorisation de l'agro-pastoralisme, de l'artisanat, du tourisme et plus généralement de l'activité économique locale. Des acteurs multiples y témoignent de leur engagement, de l'importance qu'ils accordent au partenariat avec le Parc national.

Plusieurs documents tels que celui-ci ont accompagné la mise en œuvre de la charte du Parc national des Pyrénées depuis son approbation en 2012. Celui-ci s'adresse bien sûr aux élus, responsables et professionnels engagés dans le développement durable du territoire. Comme chaque fois, il pourra aussi informer les citoyens des perspectives ouvertes à ce territoire d'exception par la coopération de tous les acteurs.

Laurent Grandsimon

*Président du conseil d'administration
du Parc national des Pyrénées*



Expertise, partenariat et ingénierie au service du territoire

Le premier plan d'actions de 2013-2017, élaboré peu de temps après l'approbation de la charte du Parc national des Pyrénées s'est traduit par la signature de 64 conventions d'application — dont 54 avec des communes. Ces accords sont la continuité d'une coopération ancienne mais ont surtout validé la logique d'accompagnement de l'initiative locale par le Parc national depuis sa création en 1967. Cette collaboration concourant au développement durable du territoire sera poursuivie dans le cadre de la mise en œuvre du second plan d'actions de la charte.

La charte du territoire approuvée en 2012 « a pour objectif de fournir un cadre, une ambition partagée et une cohérence globale aux politiques locales de protection, d'aménagement et de développement durable » sur quelque 174 000 hectares justifiant l'engagement de l'État. Elle définit – outre les objectifs de protection des patrimoines naturel, culturel et paysager du cœur – les cinq axes stratégiques d'une politique contractuelle pour « un projet concerté de territoire d'une durée de quinze ans » :

- améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturel et paysager du territoire ;
- encourager l'excellence environnementale ;
- développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines ;
- encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques ;
- connaître, informer et éduquer pour mieux préserver.

Le second plan d'actions déclinera ces axes autour de six thèmes répondant à la fois aux orientations de l'État et aux besoins spécifiques du territoire :

- accompagner l'agriculture et ses filières ;
- accompagner les acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature ;
- accompagner sur les plans technique et financier les collectivités locales sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme ;
- accompagner les acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels, des savoir-faire artisanaux et de l'activité économique ;
- accompagner les acteurs sur la gestion de la ressource en eau ;
- accompagner les acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques.

Clairement centré sur la notion d'« accompagnement » des porteurs de projets, ce second plan d'actions confirme ainsi la vocation de l'établissement à constituer un levier de l'initiative locale par :

- son expertise en matière de biodiversité, d'écosystèmes et d'interaction homme-nature ;
- sa politique d'intervention axée sur le soutien aux porteurs de projets locaux ;
- son savoir-faire dans toutes les dimensions de l'ingénierie de projet.

Une expertise en matière de biodiversité, d'écosystèmes et d'interaction homme-nature

Le Parc national des Pyrénées met son expertise scientifique au service de tous les acteurs locaux. Sa fonction d'observatoire de la biodiversité, des écosystèmes et de l'interaction homme-nature est renforcée et mutualisée dans le cadre de l'Agence française de la biodiversité (AFB). Ce lien privilégié avec l'AFB lui ouvre aujourd'hui des perspectives de travail collaboratif à grande échelle autour d'objectifs partagés avec de nombreuses structures, au premier rang desquelles les autres parcs nationaux et des partenaires spécialisés... Il permet aussi une mutualisation des ressources qui facilitera le suivi des écosystèmes, la gestion des espaces protégés, l'appui des politiques publiques, le soutien aux acteurs, la sensibilisation du public.

Une stratégie scientifique validée par son conseil d'administration identifie plusieurs actions prioritaires pour les cinq années à venir. L'histoire de l'occupation humaine, la caractérisation des réseaux écologiques, l'étude de la biodiversité à l'échelle des com-



munes, le suivi des milieux et espèces sensibles aux changements globaux, la veille sanitaire de la faune sauvage seront les thématiques de travail. Cette activité scientifique de l'établissement a quatre grandes fonctions :

- le développement des connaissances,
- la protection ou la restauration des patrimoines naturel, culturel et paysager,
- l'inscription de tout projet porté par les partenaires dans une logique de développement durable du territoire,
- l'émergence d'une citoyenneté écologique grâce au travail de médiation effectué auprès de tous les publics.

Une politique de partenariats axée sur le soutien aux porteurs de projets locaux

Le Parc national des Pyrénées a mis en œuvre de nombreuses collaborations entre l'État, les collectivités territoriales et des partenaires spécialisés. Cinq programmes d'aménagement successifs ont engagé une première convergence des politiques publiques dès les années 1980. La charte adoptée en 2012 ira plus loin en actant le « projet concerté de terri-

toire d'une durée de quinze ans » duquel sortira le tout premier plan d'actions.

Cette culture du dialogue, du contrat et de la coopération est toujours au cœur du second plan d'actions de la charte. L'établissement y tiendra le rôle « d'animateur du dialogue territorial ». Près d'une trentaine de conventions sont déjà prévues qui permettront de développer des partenariats avec de nombreux partenaires tant publics que privés :

- administrations territoriales (commune, EPCL, syndicat...);
- institutions professionnelles, associations, entreprises;
- organismes spécialisés (laboratoire, conservatoire, agence ou office public, CAUE...);
- acteurs relais (éducation, médiation, animation...);
- établissements homologues (AFB, parc national, parc régional...).

Un savoir-faire dans toutes les dimensions de l'ingénierie de projet

L'établissement s'appuie ainsi sur son expertise écologique pour déployer une offre de service complète en ingénierie territoriale :

- concertation;
- gestion de projets;
- ingénierie financière sur les programmes portés par les partenaires...

L'élaboration de la charte du territoire a permis au Parc national de renforcer son expérience en matière de concertation, de négociation. Le président du conseil d'administration de l'époque a rappelé les « débats parfois animés » qui ont précédé l'adhésion de 64 communes des Pyrénées-Atlantiques et des

Hautes-Pyrénées. La suite a montré que ces débats n'ont jamais cessé, qu'ils ont permis de démultiplier l'action de l'État en accompagnant de nombreux porteurs de projets et qu'ils ont légitimé durablement le Parc national comme animateur du dialogue territorial.

Les partenariats noués avec de nombreux acteurs lui permettent d'apporter au territoire une ingénierie technique de qualité. Pour n'évoquer que quelques partenaires : l'Agence française pour la biodiversité, l'Office national des forêts, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, les syndicats départementaux de l'énergie, les chambres d'agriculture, les conseil d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), les structures d'éducation à l'environnement, les conservatoires d'espaces naturels, des associations spécialisées dans l'écoconstruction (Pierre et Terre), l'insertion (La Maison de la Montagne)...

Le Parc national mobilise également une ingénierie financière (programmes des départements, des régions, de l'État, de l'Union européenne voire des partenaires privés) au service des porteurs de projets.

①

Procris sur de la Callune.

© C. Cuenin/Parc national des Pyrénées

②

Inventaire de papillon.

© L. Nédélec/Parc national des Pyrénées

③

Bélier et brebis en céramique, la marque Esprit parc national valorise les artisans d'art.

© C. Cuenin/Parc national des Pyrénées

L'Agence française de la biodiversité

Le Parc national des Pyrénées est désormais rattaché à l'Agence française de la biodiversité (AFB) créée en 2017 par la fusion de l'Agence des aires maritimes protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et les Parcs nationaux de France. L'AFB fusionnera en 2020 avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. La constitution de ce réseau permet de mutualiser certains investissements indispensables aux parcs nationaux en même temps qu'elle ouvre de nombreuses perspectives de synergies techniques et financières à l'établissement.

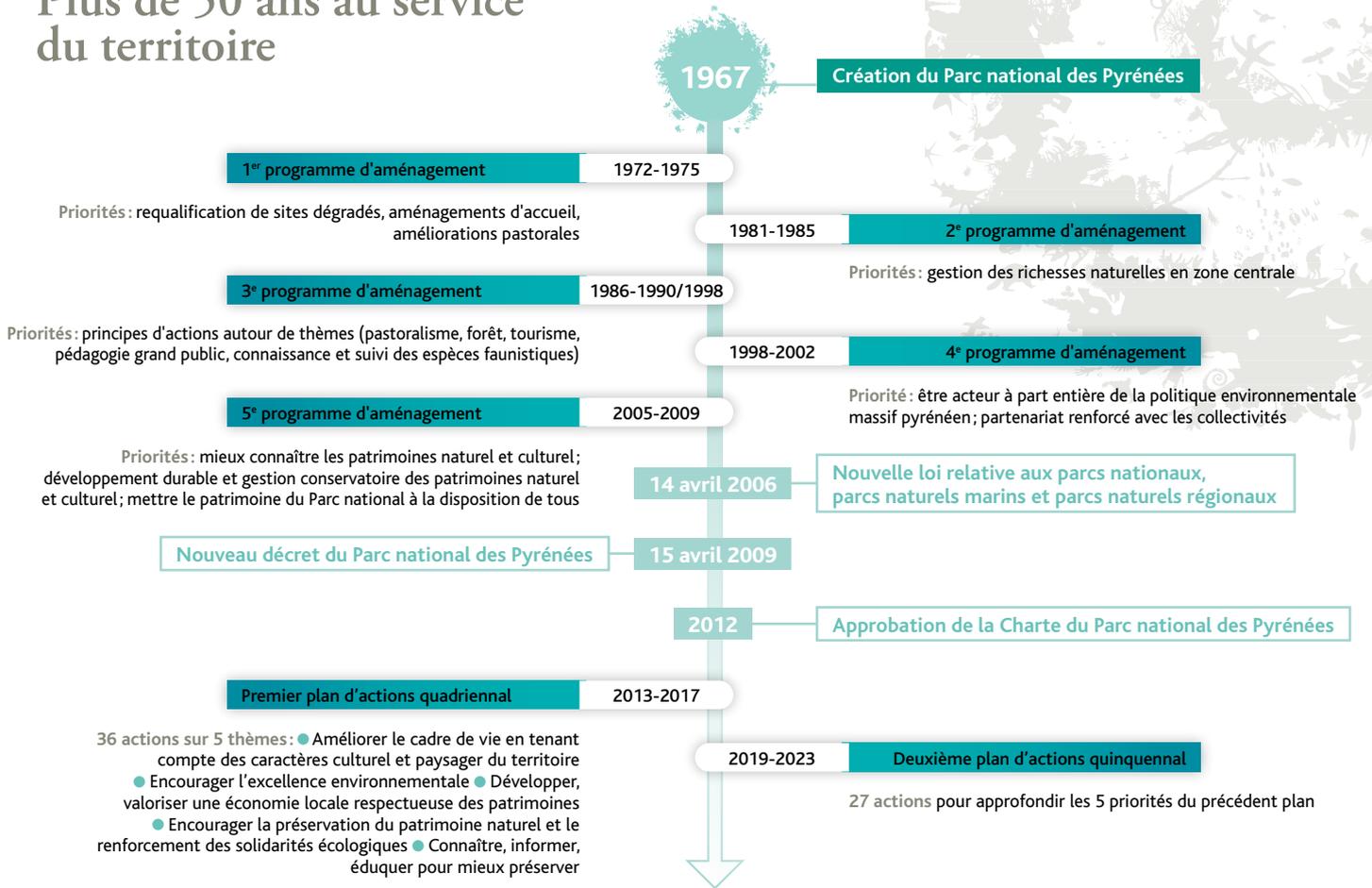
La marque commune Esprit parc national

La création de la marque *Esprit parc national* – marque commune aux dix parcs nationaux français – vise à la fois à fédérer les acteurs, coordonner leurs actions et différencier leur offre auprès des consommateurs. Dix filières économiques totalisant plus d'une centaine d'entreprises pyrénéennes bénéficient déjà de cette marque pour leur engagement dans la préservation et la promotion du Parc national des Pyrénées. Le second plan d'actions devra étoffer ce réseau, mieux valoriser la marque auprès des consommateurs chez les bénéficiaires et sa plus-value au regard d'autres produits et services et démultiplier la communication de l'établissement en mobilisant les acteurs locaux comme ambassadeurs de la marque.

La coopération avec l'Espagne

Le Parc national des Pyrénées couvre un territoire de haute montagne situé au carrefour bio-géographique des influences atlantique et méditerranéenne. Il fait face à des enjeux propres mais partage des problématiques communes avec son voisin espagnol. L'établissement joue un rôle dans la gestion du site « Pyrénées Mont Perdu, cirques et canyons » inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1997. Sa collaboration avec le Parc national voisin d'Ordesa-Mont Perdu sera poursuivie.

Plus de 50 ans au service du territoire



Gouvernance du Parc national des Pyrénées





Thierry Dumestre,
président du Sivom de Labat
de Bun

La mémoire de l'estive du Liantran

Courant juin-juillet 2019, un groupe de jeunes en insertion, encadrés par un Compagnon du Devoir et une éducatrice de l'association Maison de la Montagne réaliseront des travaux de restauration d'une cabane, d'un abri et d'un enclos à bétail sur le site du Liantran, en val d'Azun. C'est l'aboutissement d'une démarche engagée par le Sivom de Labat de Bun en 2016, ainsi que l'explique son président Thierry Dumestre, afin de « valoriser un patrimoine très ancien. Nous savions que le Liantran était un ancien village espagnol d'estive, regroupant une vingtaine de cabanes fromagères avec abri, parc de traite et cabane frigo "layte", dont il reste des vestiges qui méritent d'être connus ».

Le Sivom sollicite alors l'appui du Parc national, ce d'autant que le site en est zone cœur, au titre de son plan d'actions en faveur de la sauvegarde et de la transmission du patrimoine. Le Parc national mobilise notamment son expertise scientifique, son ingénierie (recherche de partenaires financiers et opérationnels), qui permettront, dès l'automne 2017, d'engager un premier chantier, par ailleurs labellisé par la Fondation du patrimoine. Privilégiant la réutilisation des matériaux d'origine, l'opération permettra de valoriser le site sous l'aspect patrimonial et touristique, mais aussi de soutenir l'activité pastorale. L'estive est, en effet, fréquentée par trois bergers qui veillent sur 900 brebis et 90 vaches. Ce projet met également un relief une originalité de la démarche engagée par le Parc national et ses partenaires. Une nouvelle fois, c'est la Maison de la Montagne de Pau, qui œuvre, à l'interface du travail social et de la valorisation du territoire montagnard, en favorisant le retour dans la vie professionnelle de jeunes en difficulté. Un Compagnon du Devoir leur permettra de se former aux meilleures techniques de la construction traditionnelle. ①



Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturel et paysager du territoire

Partenaire privilégié des porteurs de projets locaux dans le domaine des patrimoines naturel, culturel et paysager, le Parc national des Pyrénées continuera à collaborer avec les collectivités dans le domaine du cadre de vie.

Le bilan du plan d'actions 2013-2017 rappelait qu'une cinquantaine d'aménagements de village a été accompagnée par le Parc national au cours des cinq dernières années. Il continuera à apporter son appui à ses partenaires – au premier rang desquels les collectivités – dans les domaines du paysage, de l'urbanisme et de la culture.

Préserver, suivre et restaurer les paysages remarquables

« L'œil suit les chemins qui lui ont été ménagés dans l'œuvre » disait Paul Klee. Cette remarque du peintre peut s'appliquer aux paysages (« les chemins ») qui ont un rôle

central dans l'amélioration du cadre de vie (« l'œuvre » des générations successives).

Trois plans de paysage sur 39 communes pour 103 300 hectares ont déjà été lancés dans le cadre du premier plan d'actions. Les cinq prochaines années s'inscriront dans la continuité de cette politique essentielle pour le territoire :

- L'inventaire des points noirs paysagers sera poursuivi en zone cœur. Ceux-ci seront résorbés au fil des opportunités en privilégiant les partenariats avec les acteurs (chantiers, création d'équipements, requalifications de sites...).

- L'accent sera mis sur la caractérisation puis le suivi des paysages dans le temps. Les





③

priorités dépendront ici des enjeux identifiés (paysages remarquables, zones à évolution rapide, sites témoins...) comme des programmes menés sur le territoire (plans de paysages, atlas de la biodiversité communale, mesures de gestion...).

- Les plans de paysage seront soutenus. La sensibilisation des collectivités territoriales sera poursuivie en Béarn ; aucun outil de ce type n'ayant encore été mis en œuvre.

Soutenir un aménagement exemplaire des espaces publics

Le Parc national des Pyrénées continuera à assurer un appui technique – avec le concours des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement – aux collectivités. Il apportera aussi sa contribution – déjà ancienne – à l'embellissement des villages, à l'aménagement de leurs espaces publics et à la réhabilitation de leur patrimoine bâti. Cette valorisation des zones habitées pourra s'accompagner d'initiatives renforçant l'attractivité de l'aire d'adhésion telles que la mise au point de chartes de signalétique touristique ou la réalisation de règlements locaux de publicité.

Les collectivités seront accompagnées dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Le Parc national pourra intervenir à la fois dans la passation des marchés techniques, la consultation des parties prenantes et la réalisation du document d'urbanisme.

Son expertise garantira la compatibilité du document final avec la charte.

Conserver, préserver et valoriser le patrimoine culturel

Le cadre de vie est le fruit d'une culture à la fois multimillénaire et vivante qu'il s'agit aussi de valoriser. Le Parc national des Pyrénées est un partenaire dans la conservation des sources d'histoire, la préservation des savoir-faire et le soutien aux initiatives locales. La conservation des sources d'histoire portera principalement sur les patrimoines archéologiques et pastoraux. La mise en œuvre de partenariats avec les services régionaux de l'archéologie, les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, les collectivités et le monde associatif sera une priorité du second plan d'actions. La préservation des savoir-faire, leur transmission, s'appuieront sur un inventaire méthodique des savoir-faire traditionnels du bâti susceptibles de contribuer à un développement responsable du territoire.

Le Parc national structurera enfin son accompagnement technique et financier auprès de porteurs de projets culturels locaux. Il se donne ici pour triple objectif de créer des parcours de découverte patrimoniale, de participer à la préservation des cultures qui ont façonné le visage des différentes vallées et de soutenir les productions contemporaines.



④

① Layté de l'ancien village d'estive du Liantran.

© C. Acquier/Parc national des Pyrénées

② Chantier d'insertion, restauration de la toue de la Cétira, vallée d'Estaing.

© D. Penin/Parc national des Pyrénées

③ Animation estivale organisée par le Parc national des Pyrénées.

© C. Sallaberry/Parc national des Pyrénées

④ Vase en céramique de l'âge de Bronze moyen.

© D. Penin/Parc national des Pyrénées



Encourager l'excellence environnementale

L'excellence en matière environnementale est un enjeu majeur pour l'avenir du territoire. Le Parc national peut accompagner les acteurs pour expérimenter et mettre en œuvre des solutions innovantes plus écologiques et adaptées, en mobilisant notamment des partenaires techniques, de la recherche, institutionnels et financiers.

① **Refuge d'Ayous.**
© D. Peyrusqué/Parc national des Pyrénées

② **Cabane de la Hosse.**
© M. Hervieu/Parc national des Pyrénées

③ **Carottage de sédiments lacustres, lac de Port Bielh, avec le laboratoire GEODE.**
© S. Rollet/Parc national des Pyrénées

④ **Suivi botanique dans une combe à neige à Saule herbacé.**
© E. Florence/Parc national des Pyrénées

L'activité pastorale est un marqueur, économique, patrimonial et paysager, et participe à l'identité du territoire.

Des solutions écologiques d'épuration des eaux pour les cabanes et refuges

La qualité de l'eau autour des cabanes fromagères mérite une attention particulière. Une expérimentation, en coopération avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, est en cours sur trois exploitations agricoles et sur deux cabanes fromagères

d'estive. Sur les estives, le Parc national prend en charge l'installation de dispositifs expérimentaux sur lit de compost, sur les cabanes de La Hosse à Laruns (en partenariat avec le Syndicat du Haut-Ossau, propriétaire) et de Lurbe à Borca (en partenariat avec la commune de Bedous, propriétaire). Un suivi permettra d'évaluer l'impact sur les cours d'eau ainsi que la performance technique et économique des solutions en vue de pérenniser la démarche et de l'étendre sur le territoire.

Un autre projet phare et innovant en matière environnementale concerne le refuge

d'Ayous en vallée d'Ossau. Depuis 2017, la requalification du refuge est à l'étude. L'objectif est d'améliorer ses installations d'énergie et d'assainissement. Ce projet est mené en partenariat avec le Syndicat départemental d'énergie des Pyrénées-Atlantiques et avec l'appui technique de l'écocentre Pierre et Terre et de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA). Le refuge sera entièrement équipé de toilettes sèches, avec un nouveau système d'assainissement par phytoépuration n'intégrant que des eaux ménagères. Un dispositif énergétique au solaire permettra de réduire les consommations d'eau chaude. Autant d'aménagements qui feront du refuge une vitrine d'innovation environnementale.

Veiller à la qualité du ciel nocturne

Le Pic du Midi a été classé, en 2013, Réserve internationale de ciel étoilé (RICE). Cette reconnaissance se caractérise par une mobilisation importante des communes (conversion de l'éclairage public – actions de sensibilisation des populations, étude des effets potentiels de la pollution lumineuse sur

la biodiversité dans le cadre du programme Adapter). Un effort significatif a été accompli en matière de protection du ciel étoilé. Une nouvelle dynamique s'enclenche avec l'Agence française pour la biodiversité et le réseau des Parcs nationaux faisant suite au classement du Parc national des Cévennes en RICE. Des actions sur la préservation du ciel étoilé en Béarn seront également mises en œuvre dans le but de solliciter un label pour la qualité du ciel étoilé.

Sensibiliser au changement climatique

Ces dernières années, le Parc national des Pyrénées a beaucoup œuvré pour mettre en place des mesures d'atténuation des émissions de gaz à effets de serre. Aujourd'hui, les collectivités locales mettent elles-mêmes en œuvre ces actions. L'établissement s'est parallèlement engagé dans des suivis naturalistes d'espèces ou de milieux indicateurs du changement climatique (combes à neige, lacs sentinelles, Léopard de Bonnal). Son rôle en matière de sensibilisation et de mobilisation des acteurs du territoire sur la problématique du changement climatique sera renforcé.



Christophe Mérotto,
directeur de l'écocentre Pierre
et Terre

Le refuge d'Ayous, une vitrine environnementale

Implanté en vallée d'Ossau et en cœur de Parc national, le refuge d'Ayous va connaître d'importants travaux entre 2019 et 2020, sous l'égide du Parc national. Le projet a été lancé en 2017, suite au constat d'équipements existants devenus trop vétustes au regard de leurs impacts environnementaux.

Partenaire technique du Parc national depuis 2014 pour accompagner les porteurs de projets en site isolé dans les pratiques environnementales, l'écocentre Pierre et Terre a pris en charge la définition d'une solution technique. « *Nous avons préconisé de réduire les pollutions à la source par notamment de nouvelles installations d'assainissement.* » Le dispositif combine des toilettes sèches (en remplacement de toutes les toilettes à eau du refuge), demandant peu d'entretien, et un système d'assainissement mixte par filtre planté et par tranchées de pédo-épuration qui utilise les capacités d'épuration naturelles du sol. Des solutions qui permettent de concilier économie de coût de fonctionnement et performance écologique.

Le projet fera l'objet d'un suivi par l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA). Ce processus pourrait être déployé sur d'autres refuges du Parc national. D'autres dispositifs sont également prévus pour faire du refuge d'Ayous une vitrine du zéro impact environnemental : ainsi de la mise en place de panneaux solaires pour chauffer l'eau. ¹¹





Benjamin et François Coste,
La Ferme des Bayens

Un duo d'éleveurs qui a l'esprit nature

Depuis un an, les produits du GAEC de La Ferme des Bayens à Arrens-Marsous, sont marqués *Esprit parc national*. « C'est une signature qui valorise à la fois notre ancrage dans le territoire, notre mode de production traditionnel, notre engagement à préserver l'environnement. »

À la ferme des Bayens, François et Benjamin Coste élèvent des vaches de la race Limousine suivant une certaine « culture de la nature », héritée de leur père : « Nos animaux passent six mois en estive et ils sont essentiellement nourris de fourrage, que nous produisons nous-mêmes ou que nous achetons à des producteurs bios locaux. » Les deux frères ont simplement poussé le curseur environnemental d'un savoir-faire paysan traditionnel au point d'engager une conversion en agriculture biologique. C'est cette exigence que le conseil économique et social du Parc national a reconnue en attribuant la marque non seulement pour la démarche de production, mais aussi pour « l'axoa de veau confectionné à Lourdes, ce qui développe le circuit court ». La vente directe à la ferme a été privilégiée pour les mêmes raisons : éviter les intermédiaires afin de maîtriser le cycle de production, garantir la qualité au consommateur, limiter l'impact écologique et pouvoir vivre de son travail.

Présent aux rencontres des bénéficiaires de la marque à Beaucens en 2018, François Coste a pu rencontrer d'autres producteurs, des acteurs d'autres filières. « C'est aussi l'intérêt de la marque *Esprit parc national* que de favoriser les échanges sur les bonnes pratiques, entre savoir-faire multiples, et de constituer un réseau d'acteurs attachés à l'exigence de qualité et le promouvoir. » ①



Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines

L'identité des produits, services, activités développées sur le territoire est fortement imprégnée des patrimoines. Une coopération renforcée entre le Parc national, les acteurs socioprofessionnels et publics, permettra de la conforter et de mieux la promouvoir.

Avec plus de 100 affiliés appartenant à 10 filières, la marque *Esprit parc national* a suscité un intérêt fort de la part des acteurs économiques. Cet intérêt est lié aux valeurs qu'elle porte, à la possibilité de s'intégrer dans un réseau qualifié (rencontres, formation) valorisé par un dispositif de communication national. Le conseil économique, social et environnemental est l'instance du

Parc national qui valide l'adhésion des acteurs à la marque.

Étoffer le réseau des bénéficiaires de la marque

Le réseau des bénéficiaires est appelé à s'élargir, se consolider, participer collectivement. Des programmes de formation ou d'appui individualisés seront proposés pour



③

aider à créer des produits innovants, mieux communiquer et mettre en avant les patrimoines. Les produits agricoles ont bénéficié plus largement de la marque *Esprit parc national* dès 2018. Un travail sur la connaissance des savoir-faire, de l'offre culturelle et d'activités de loisir, des services en refuge, permettra aussi d'étoffer et diversifier le réseau.

Pour des activités touristiques respectueuses des écosystèmes

Les activités de pleine nature sont devenues un maillon fort de l'offre touristique. Le Parc national a contribué, lors de sa création, en 1967, à la réalisation de plus de 450 km de sentiers, veillant à une coexistence d'usages (pédestre, motorisée pour l'exploitation pastorale, forestière) et à préserver les écosystèmes. Enrichir, aménager (équipements, signalétique...), entretenir ce patrimoine... De multiples acteurs publics, associatifs, se mobilisent aussi. Leur coopération avec le Parc national est à même de se renforcer via un schéma directeur des itinéraires de randonnée.

En zone cœur, l'établissement, les fédérations sportives et les professionnels ont engagé une action concertée pour que ces activités s'exercent dans le respect des espèces ou des écosystèmes. Un important dispositif de sensibilisation (guides pratiques, journées thématiques, outils Web) sera élaboré et diffusé auprès des socioprofessionnels et pratiquants.

Le plan d'actions 2019-2023 sera, en outre, l'occasion de continuer l'effort, impulsé et accompagné (scientifiquement, techniquement, en mobilisant des finance-

ments) par le Parc national pour requalifier, proposer des solutions d'écomobilité afin de soutenir l'accès aux sites naturels tout en préservant le patrimoine naturel exceptionnel du territoire. Une volonté concrétisée par la création d'un site exemple en matière de gestion environnementale, d'un site pilote en matière de covoiturage, ainsi que par la co-élaboration, avec les professionnels, de nouveaux modèles et concepts d'interprétation.

Soutenir l'agro-pastoralisme

Le pastoralisme et l'agriculture sont un trait d'identité majeur du territoire et font l'objet, de longue date, d'une coopération entre le Parc national, les groupements ou associations agricoles, les chambres d'agriculture. Les mesures d'appui individualisé au débroussaillage, à la fauche pédestre, au portage en estive, à la lutte contre le campagnol terrestre ou au traitement anti-parasitaire, seront soutenues, de même que l'accompagnement pour la gestion agro-écologique des estives (diagnostic, aménagements).

Le concours des prairies fleuries, au niveau local, régional, transfrontalier, contribuera à mieux faire connaître des initiatives exemplaires. Des partenaires divers (institutions agricoles, centres de recherche) seront par ailleurs mobilisés pour faire émerger un programme d'action (connaissance, prescriptions) agro-sylvo-écologique visant à maintenir l'activité agricole et forestière en zone intermédiaire.



Élise Thébault,
cheffe d'exploitation

L'amour du territoire et du patrimoine

Pour Élise Thébault, l'adhésion à la marque *Esprit parc national* s'est faite dès lors que « l'activité étant assurée plus régulièrement, il était possible de se consacrer à ce type de démarche collective ». Aujourd'hui, en effet, l'éleveuse a non seulement conforté son activité de bergère sans terres, mais aussi acquis une exploitation.

Arrivée il y a sept ans à Etsaut, en vallée d'Aspe, avec son compagnon, lui-même éleveur de bovins, la fondatrice du groupement pastoral de Salistre est aujourd'hui à la tête d'un troupeau de 250 ovins. La petite fille de paysan normand continue une tradition familiale mais c'est à une race locale, la manech à tête noire, qu'elle a décidé de se consacrer.

- ① Benjamin et François Coste, éleveurs de la Ferme des Bayens.
© E. Farand/Parc national des Pyrénées
- ② Fromages produits en estives, vallée d'Aspe.
© C. Brocas/Parc national des Pyrénées
- ③ Randonneurs en vallée d'Ossau.
© D. Pelletier/Parc national des Pyrénées
- ④ Élise Thébault, responsable d'une exploitation d'ovins.
© C. Brocas/Parc national des Pyrénées



④

Avec une volonté de « privilégier le cycle de reproduction naturel de son cheptel et de l'alimenter le plus naturellement ». C'est la condition d'une qualité reconnue pour ses agneaux de Pâques et sa production fromagère sous la marque Pé Descaus, dont l'une des caractéristiques est de promouvoir la cohabitation entre l'activité pastorale et la préservation de l'ours. L'ensemble est commercialisé en vente directe, « le circuit court étant aujourd'hui la seule solution pour que le paysan puisse vivre de son activité et garantir au consommateur qualité et traçabilité ».

Attachement à un mode traditionnel d'élevage, volonté de pratiquer l'activité pastorale et de produire dans le respect de l'écosystème naturel, désir d'innovation... La jeune cheffe d'exploitation n'a eu aucun mal à s'inscrire dans le cahier des charges de la marque mais aussi et surtout dans des valeurs, « préserver le patrimoine, valoriser le territoire par ses acteurs » qu'elle sait, en outre, « pouvoir partager au sein d'un réseau ». ①



Audrey Trochet,
Station d'écologie théorique
et expérimentale de Moulis

Le Calotriton, une espèce à protéger

Depuis 2016, plusieurs projets ont été menés pour assurer la conservation d'une espèce d'amphibien endémique de la chaîne pyrénéenne, le Calotriton. À cette fin, le Parc national des Pyrénées s'est récemment associé à la Station d'écologie théorique et expérimentale (SETE) de Moulis en Ariège, unité de recherche du Centre national de la recherche scientifique et de l'université Paul-Sabatier de Toulouse. Son équipe a développé dès 1946, sous la forme d'un laboratoire souterrain, une expertise « incontournable dans l'étude de la biologie et de l'écologie des calotritons des Pyrénées ». Cette expertise conjugue connaissances théoriques et démarches empiriques avec, à l'appui, des infrastructures et équipements spécifiques (grottes laboratoire, volières, serres, salles d'élevage, métatron).

Dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence nationale de la recherche, la SETE et le Parc national ont « développé un projet permettant, au moyen d'analyses, d'expérimentation et de suivi de populations en milieu naturel, de mesurer l'impact des empoisonnements sur la survie des calotritons. Une campagne de prospection des sites de rencontre régulière entre calotritons et poissons ainsi que des tests expérimentaux rythmeront l'année 2019. Les résultats de ces premières actions serviront à paramétrer un modèle de gestion durable appropriable par tous les acteurs, intégrant à la fois la préservation des populations de calotritons ainsi que les enjeux socio-économiques tels que le maintien des activités de pêche sur le territoire pyrénéen ».¹⁾

Encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques

Préservation des espèces... Restauration des trames écologiques et diminution de la pollution lumineuse... Suivi du changement climatique... Le plan d'actions 2019-2023 permettra au Parc national de poursuivre le suivi et la préservation de la biodiversité sur le territoire.

Le Bouquetin ibérique fait de nouveau partie de notre patrimoine faunistique. Grâce à la mobilisation conjointe du Parc national des Pyrénées, du Parc national espagnol de Guadarrama, du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, de l'Europe, de l'État, des régions, des départements et des collectivités locales, du monde scientifique, plus d'une centaine de bouquetins ibériques sont présents sur le territoire. Contribuant aussi à soutenir l'activité touristique, leur réintroduction a reçu une forte adhésion de la part des acteurs publics, économiques, du grand public. Le territoire d'Accous (vallée d'Aspe) a accueilli, en 2019, de nouveaux lâchers pour assurer le retour durable de l'espèce.

Veiller sur des espèces animales

Familier des cours d'eau du territoire, le Calotriton des Pyrénées (Euprocte) est un

batracien fragile. La cartographie de sa répartition sur les cours d'eau va se poursuivre sous l'égide du Parc national. Un travail spécifique avec les unités scientifiques de la Station d'écologie théorique et expérimentale (SETE), du laboratoire GEODE et du laboratoire Évolution et diversité biologique (EDB), s'attachera à mieux comprendre comment le Calotriton et les poissons introduits pour la pêche interagissent en montagne. Les éléments collectés permettront de construire des plans de gestion piscicole raisonnés, en concertation avec les pêcheurs pour préserver cette espèce.

Engager la restauration des trames écologiques

En coopération avec le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises et la Réserve naturelle régionale du Pibeste-Aoulhet, le Parc national s'est engagé dans le projet Adap'Ter





③

porté par le Cerema sud-ouest. L'objectif est d'identifier les trames vertes et bleues, les zones de discontinuité, l'impact de la pollution lumineuse. Ce programme débouchera sur un plan de restauration des réseaux écologiques et le Parc national pourra accompagner les communes pour qu'elles prennent en compte les trames dans leurs documents de planification.

Caractériser pour mieux protéger

Depuis sa création, le Parc national suit et inventorie les espèces animales et végétales, notamment dans la zone cœur. Le plan d'actions 2018-2023 consolidera la connaissance du patrimoine forestier mise en œuvre

depuis 2013 avec divers partenaires : parcs nationaux, Groupe d'études des forêts pyrénéennes, Institut national de la recherche agronomique, Office national des forêts.

D'ici à 2023, une cartographie et une caractérisation précise des forêts à haute valeur écologique faciliteront l'appropriation par les acteurs de l'économie forestière des enjeux concrets de préservation. Enfin, la mesure des effets du changement climatique sur les milieux et espèces sensibles sera affinée et approfondie, en croisant les données issues d'une approche globale et celles de réseaux sentinelles dédiés à certains écosystèmes ou espèces sensibles.



①

Calotriton.

© C. Cuenin/Parc national des Pyrénées

②

Bouquetin ibérique.

© L. Nédélec/Parc national des Pyrénées

③

Femelle isard et son cabri.

© C. Cuenin/Parc national des Pyrénées

④

Desman des Pyrénées.

© Y. Bielle/Parc national des Pyrénées



④



Paule Bergès,
maire d'Accous

Un plus pour l'attractivité du territoire

Le 11 avril dernier, plusieurs centaines de personnes, dont les enfants des écoles de la vallée d'Aspe, étaient présents sur le site d'Aoulet, à Accous, pour un premier lâcher de bouquetins ibériques. « *Le bouquetin était encore présent, au début du XX^e siècle sur le territoire communal* ». C'est l'une des raisons qui a conduit la commune à agréer la proposition du Parc national de privilégier le site dans le cadre de son projet de

réintroduction de l'espèce. « *Le grand public, les enfants, les touristes... ont accueilli avec enthousiasme les premiers lâchers sur le Parc national. Ce sera un plus pour l'attractivité de notre territoire.* »

Les élus communaux, qui ont décidé de faire partie de l'aire d'adhésion à la charte du Parc national, sont en outre sensibilisés à la protection du patrimoine naturel. En témoigne également leur engagement dans la démarche d'atlas de la biodiversité communale. Ils ont aussi souhaité collaborer avec le Parc national pour réaménager le site du Lhers en créant un espace d'information sur le Parc national équipé de panneaux d'interprétation. 21



Nathalie Marcou,
directrice de l'Agence touristique
des vallées de Gavarnie

Promouvoir le capital touristique Parc national

« Pour nous, le fait d'être dans un Parc national fait partie de notre capital. Nous devons être actifs sur la sensibilisation à sa préservation. »

L'Agence touristique des vallées de Gavarnie (ATGV) s'affirme comme un partenaire de la filière touristique majeur pour le Parc national. Créée en 2017 sous l'égide de la Communauté de communes Pyrénées-Vallées des Gaves, elle regroupe en effet six ex-offices communaux (Argelès-Gazost, Pierrefitte-Nestalas, Arrens-Marsous, Gavarnie, Gèdre et Barèges) inscrits dans une « nouvelle dynamique, orientée services et développement commercial en adéquation avec les attentes et les comportements des clientèles touristiques ».

La vallée des Gaves est un haut lieu du tourisme avec notamment le Parc national, le site Patrimoine mondial Pyrénées-Mont Perdu ou encore les cols mythiques du Tour de France. Les offices de tourisme de la vallée des Gaves accueillent quelque 200 000 visiteurs, auprès desquels un travail de sensibilisation au respect des patrimoines et du paysage se développe. L'agence valorise, dans ses différents supports de communication, le patrimoine naturel avec l'appui des agents du Parc national.

Des formations pour l'ensemble des agents de l'ATGV aux enjeux d'un parc national ont été mises en place en 2019. « C'est aussi la traduction de notre volonté de faire monter en compétence nos équipes et de professionnaliser l'offre touristique. » Et l'occasion de conforter les relations avec les offices de tourisme communaux proches de Cauterets, Luz et du pays de Nay, qui ont décidé de s'y associer. Des rencontres sont organisées par l'agence entre les touristes et les bénéficiaires de la marque Esprit parc national (apiculteur, sculpteur, producteur de fromage).¹¹



Connaître, informer et éduquer pour mieux préserver

Il est plus que jamais nécessaire de sensibiliser les acteurs locaux, économiques, associatifs, ainsi que les jeunes générations au patrimoine naturel, paysager et au changement climatique, en lien notamment avec l'Agence française pour la biodiversité et le réseau des Parcs nationaux.

Études scientifiques et de terrain... Interventions au quotidien sur site pour protéger, aménager, mettre en valeur... Développement d'une information accessible à tous... Depuis de nombreuses années, le Parc national des Pyrénées et ses partenaires, locaux, régionaux, nationaux, ont mené de multiples actions dévoilant le caractère exceptionnel du territoire, ses atouts naturels et paysagers, à la fois porteurs d'héritage et

d'avenir, et l'intérêt qu'il y a à les préserver. La connaissance et la sensibilisation sur le changement climatique seront approfondies ou développées, en cohérence avec le Plan biodiversité 2020.

De nouveaux outils pour informer, former, sensibiliser

Un observatoire du territoire sera accessible au grand public d'ici à 2023. Les





①

données, produites par le Parc national et ses partenaires techniques nourriront aussi l'ensemble des supports d'information, formation, sensibilisation. Une démarche commune au Parc national, au réseau des Parcs nationaux, ainsi qu'à l'Agence française de la biodiversité, est parallèlement engagée pour mettre au point un dispositif global, des outils et des actions de sensibilisation annuelles traitant de la biodiversité (état des lieux et menaces, rôle des parcs nationaux, bonnes pratiques de la population) à l'usage en priorité du grand public et des plus jeunes.

Démultiplier les partenariats

L'accueil de plusieurs milliers d'élèves des établissements des vallées et de l'agglomération tarbaise a démontré tout l'intérêt des interventions proposées par le Parc national et ses partenaires (associations d'éducation à l'environnement et l'Éducation nationale) à la fois sur le plan de l'apprentissage scolaire et de la sensibilisation à l'environnement. Le déploiement du passeport éducatif dans les écoles, les collèges et les lycées poursui-

vra, en mettant notamment l'accent sur les enjeux climatiques.

Les adhérents à la marque *Esprit parc national* sont des ambassadeurs du Parc national. Il leur est proposé, chaque année, des journées de formation et d'échanges. Leurs produits et services sont valorisés sur de multiples supports de communication locaux et nationaux. Ils sont présentés dans les maisons du Parc national et pourront l'être dans des espaces *Esprit parc national* implantés dans les offices de tourisme. Les offices de tourisme, les gestionnaires de refuges, reçoivent chaque année des milliers de visiteurs qui, pour apprécier les attraits des Pyrénées, ne connaissent pas forcément les enjeux et les règles de protection des espaces naturels, particulièrement la zone cœur. En 2019, des journées de formation des agents des offices de tourisme seront mises en place pour leur permettre de sensibiliser les visiteurs.

Les communes et leurs habitants peuvent aussi devenir des ambassadeurs de la préservation des patrimoines. Ils participent avec intérêt aux inventaires réalisés dans le cadre des atlas de la biodiversité communale. Les collectivités organisent également des animations autour des richesses patrimoniales de la commune.

① Animation scolaire portant sur les rapaces.

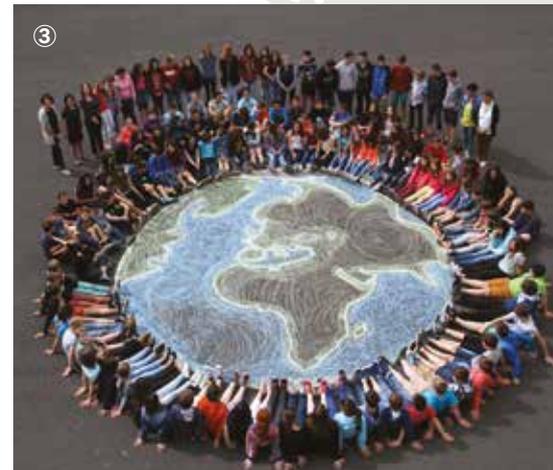
© D. Pelletier/Parc national des Pyrénées

② Vue sur la Brèche de Roland, depuis les Espuguettes.

© P. Meyer/Parc national des Pyrénées

③ Création à la craie avec les collégiens de Luz-saint-Sauveur.

© F. Luc/Parc national des Pyrénées



③



Christine Piteu,
principale du collège de Luz-
Saint-Sauveur

Pour une éducation à l'environnement innovante

Le collège de Luz Saint-Sauveur est aujourd'hui un partenaire privilégié du Parc national des Pyrénées pour la mise en œuvre d'actions favorisant « *l'appropriation de l'éducation à l'environnement* ». Ainsi que le rappelle sa principale, Christine Piteu, « *c'est l'un des axes majeurs du nouveau projet d'établissement en cours de rédaction* ». Il faut dire que l'établissement a « *été le premier collège de montagne de l'Académie labellisé niveau 3 Établissement en démarche de développement durable* ».

La démarche, engagée en 2014, se concrétise dans des choix tels que fourniture d'énergie par une entreprise locale de distribution, produits biologiques du bassin de production pour la restauration scolaire labellisée Ecocert, produits d'entretien Écolabel, éclairage à Led. Surtout,

un programme très dynamique et interdisciplinaire mobilise les enseignants de l'ensemble des matières et les élèves de tous niveaux sur des thèmes clés : connaissance du patrimoine naturel et culturel, gestion des déchets, gestion plus responsable de l'énergie.

Séances en classes, sorties, conférences, débats, mais aussi gestion des composteurs par les élèves, production d'expositions, de documents... La palette étendue des interventions est cadrée par la convention de partenariat signée avec le Parc national et le programme de passeport éducatif qu'il a mis au point. Enseignants et agents du Parc national élaborent en commun le contenu pédagogique des projets, les interventions et le planning, et interviennent conjointement dans leur mise en œuvre.

Témoignage d'une approche très volontariste, le volet patrimoine s'inscrit dans une approche transfrontalière : accompagnés des gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées et du Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu, les élèves se familiarisent avec le potentiel de biodiversité, l'héritage bâti, et les enjeux de leur préservation. »

Liste des actions du plan quinquennal 2019-2023

Changement climatique, eau, forêt, agro-pastoralisme, tourisme durable, marque Esprit parc national, éducation, sensibilisation, information... Le plan quinquennal 2019-2023 se décline en 27 actions couvrant de multiples domaines. Le Parc national et ses partenaires entendent ainsi conforter la haute valeur ajoutée du territoire.

Axe 1

Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturels et paysagers du territoire

- ① Suivre les paysages remarquables et leur évolution pour mieux les préserver, les restaurer
- ② Transmettre et valoriser les savoir-faire du territoire
- ③ Développer une offre culturelle et patrimoniale dans les vallées
- ④ Poursuivre et valoriser l'acquisition de données sur l'histoire de l'occupation humaine du territoire
- ⑤ Accompagner un aménagement exemplaire et durable des espaces publics

Axe 2

Encourager l'excellence environnementale

- ⑥ Expérimenter la mise en place de dispositifs de traitement écologique pour le traitement du lactosérum et des eaux blanches
- ⑦ Sensibiliser les professionnels, le grand public et les scolaires, aux enjeux du changement climatique
- ⑧ Faire du refuge d'Ayous une vitrine des solutions de gestion environnementale en sites isolés
- ⑨ Préserver la qualité du ciel étoilé sur l'ensemble du territoire du Parc national des Pyrénées

Axe 3

Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines

- ⑩ Structurer et animer le réseau des bénéficiaires de la marque *Esprit parc national*
- ⑪ Étoffer le réseau des bénéficiaires de la marque *Esprit parc national*
- ⑫ Définir et valoriser la valeur ajoutée des produits et services *Esprit parc national*
- ⑬ Améliorer les pratiques sanitaires des éleveurs pour diminuer leurs impacts sur la faune sauvage en Béarn
- ⑭ Créer deux sites pilotes en zone intermédiaire pour améliorer leur gestion et leur valorisation
- ⑮ Accompagner les gestionnaires et les utilisateurs des estives dans la gestion de leur territoire; les exploitants agricoles dans la gestion des zones intermédiaires et des fonds de vallée
- ⑯ Établir et mettre en œuvre un programme de sensibilisation et de contractualisation auprès des pratiquants et des professionnels des sports de nature pour concilier ces activités avec la préservation des habitats et la quiétude des espèces
- ⑰ Mettre en place un schéma des itinéraires de randonnées partagé et mutualisé avec les collectivités gestionnaires
- ⑱ Mener des opérations innovantes dans le cadre de la requalification des sites d'accueil touristiques

Axe 4

Encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques

- ⑲ Élaborer un plan de restauration des trames écologiques
- ⑳ Cartographier, caractériser et valoriser les forêts à haute valeur écologique
- ㉑ Renforcer les populations de bouquetins ibériques en Béarn
- ㉒ Mieux connaître et caractériser les impacts des activités humaines sur les populations de Calotriton des Pyrénées et plus largement sur les amphibiens
- ㉓ Améliorer la connaissance des espèces en zone cœur
- ㉔ Suivre des milieux et des espèces sensibles au changement climatique

Axe 5

Encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques

- ㉕ Réaliser des atlas de biodiversité communale
- ㉖ Valoriser les actions du Parc national des Pyrénées auprès du grand public
- ㉗ Démultiplier l'appropriation des enjeux du Parc national des Pyrénées auprès des partenaires et des générations futures

PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Villa Fould – 2 rue du IV septembre – BP 736 – 65007 Tarbes CEDEX
Tél. : 05 62 54 16 40 – Fax : 05 62 54 16 41

Le document est téléchargeable sur le site internet
du Parc national des Pyrénées :
www.pyrenees-parcnational.fr



Parc national des Pyrénées, un territoire à vivre